

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le mardi premier juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PONTAUBAULT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PERROUAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Michel PERROUAULT, Jean-François LOIZEL, Monique LAURENT, Gérard GAUTIER, Jean-Michel BARON, Delphine GONFROY, Stanislas KOPEC, Delphine LEVALLOIS, Josette MONDIN.

Etaient absents : MM. Thierry GOUIN (donne procuration à M. Jean-François LOIZEL), Patrice TROCHON.

M. Stanislas KOPEC a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Date convocation : 25/06/2014

Date affichage : 02/07/2014

Nomination d'un délégué à la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) (Délibération n° 2014-07-01-01)

La Communauté de Communes Avranches – Mont Saint Michel étant en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le conseil de communauté a procédé par délibération en date du 11 janvier 2014 à la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT a pour objectif de réaliser un rapport dans lequel figure le montant des charges transférées ainsi que le montant des attributions de compensation versées ou perçues par les communes.

Lors de son assemblée générale, le conseil de communauté a défini les modalités de représentativité des communes au sein de cette commission qui sera composée de 70 membres.

Il est demandé au conseil de nommer un délégué.

Après vote, le Conseil Municipal décide de nommer Monsieur Michel PERROUAULT comme délégué de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Remplacement d'armoires électriques d'éclairage public (Délibération n° 2014-07-01-02)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de la CEGELEC d'un montant de 4 175 € HT relatif au remplacement de 2 armoires d'éclairage public vétustes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.